

Mairie de Schweighouse-Thann	DECLARATION PREALABLE DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE
-------------------------------------	---

Demande déposée le 08/07/2024 et complétée le 08/07/2024		N° DP 068 302 24 F0026	
Par :	Monsieur KOEGELE Charles		
Demeurant à :	11 rue de brignais 68520 SCHWEIGHOUSE THANN	Surface de plancher:	m²
Sur un terrain sis à :	11 rue de brignais 68520 Schweighouse-Thann 302 2 103	Surface de plancher antérieure :	m²
Nature des Travaux :	Panneaux photovoltaïques	Surface de plancher nouvelle :	m²

Le Maire de la Ville de Schweighouse-Thann

VU la déclaration préalable présentée le 08/07/2024 par Monsieur KOEGELE Charles,
VU l'objet de la déclaration :

- pour la pose de panneaux photovoltaïques ;
- sur un terrain situé 11 rue de brignais ;
- pour une surface de plancher créée de 0 m² ;

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,
VU l'affichage en mairie en date du 09/07/2024 de l'avis de dépôt,
VU le PLU approuvé le 04.07.2017, modifié le 12.12.2019,

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non opposition.

Fait à Schweighouse-Thann, le 06 AOUT 2024
Le Maire,


LEHMANN Bruno



NOTA BENE : Le terrain est concerné par l'aléa retrait gonflement des argiles (aléa faible).
La présente autorisation peut être le fait générateur de taxes d'urbanisme. Si tel était le cas, un avis d'imposition vous sera transmis ultérieurement par les services de l'Etat.

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.